

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Généralités :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

MUPRAS
RECEPTIONS

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

24887

Matricule : 2736

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HOUSSI MALIKA Vers. BEN ATTA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

1187 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. N
75
25 25
100 25 25 07
FOX : u - 22 25 25 07

Date de consultation

Nom et prénom du malade : EL HOUSSI MALIKA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL

Le : 12 Mars 2020

Signature : S. El HOUSSI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/01/20			3000 Dt	DR. NABIL IDRIS TRAUMATOLOGISTE 75, Boulevard Massira Al Kha Tél: 05 22 25 23 25 / 05 22 25 25 00
29/01/29			500 Dt	CLINIQUE MAGHREB 70

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
 N° 144 - Lotissement BADR DEROUA Tél.: 05 22 53 25 14	29/11/2020	03 760

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: Upper Left (UL), Upper Right (UR), Lower Left (LL), and Lower Right (LR). Each tooth is assigned a number from 1 to 8, representing its position in the arch. A legend below the arch defines the symbols used for each quadrant:

- Upper Left (UL):** Represented by a circle with a vertical line through it.
- Upper Right (UR):** Represented by a circle with a diagonal line through it.
- Lower Left (LL):** Represented by a circle with a horizontal line through it.
- Lower Right (LR):** Represented by a circle with a cross (X) through it.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ALGIXENE® 250

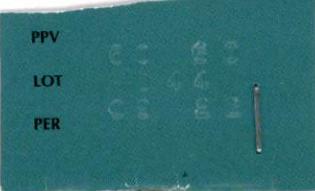
naproxène

L 100 mg
N 100 mg
P 100 mg
F 100 mg
P.P.V.: 100 mg

47,90

Fax : 05 22 23 45 40

(50,60) E



50,60 X

france B

E 1 hour

(Pn)

29,00 X

O Nodoul

PHARMACIE ALKHAIR
N° 140, lotissement DEROUA
Tél. : 05 22 53 25 14

30 comprimés enrobés
P.P.U. 50,60 DH PER 05/22
LOT N°621

70,00 X

épigée SSS

b2 (P3)

47,90 X

Algixene

M 2

2

S

rel. 05 22 53 53
DEROUA
ALKHAIR
BADR

83,60

Brolo bud

1/le

so

ALGIXENE® 250

naproxène

250

47,90

L 100 mg
N 100 mg
P 100 mg
F 100 mg
P.P.V.: 100 mg

Dr. N. LATIF IDRIS
TRAUMATO - ORTHOPÉDIQUE
75, Boulevard Massalik
Tél. : 05 22 25 23

MPG

